THE FRENCH PORCELAIN SOCIETY

"La Porcelaine de Villeroy"

by

Geneviève Le Duc

Brooks's, St.James's Street, London SW1 - Friday 12th June 1987

III

1987

Copyright The French Porcelain Society 1987

Introduction

L'histoire de la porcelaine tendre de Villeroy n'a fait l'objet, jusqu'ici, que de deux publications sérieuses qui datent du début de ce siècle. Elles sont dues pour l'une à Aymé Darblay (Villeroy, son passé, sa fabrique de porcelaine..., Corbeil, 1901), pour l'autre au Comte de Chavagnac et au Marquis de Grollier (Histoire de la porcelaine française, Paris, 1906).

Toutefois, Alexandre Brongniart avait en 1845, dans son Traité des Arts céramiques, mentionné cette manufacture et son fondateur, un certain François Barbin. Sans citer malheureusement ses sources, il avait daté les débuts de la fabrication de la porcelaine en 1735 "... à Mennecy-Villeroy, terre près d'Essone, appartenant au duc de Villeroy... au lieu-dit les Petites-Maisons".

Aymé Darblay s'intéresse à cette manufacture lorsqu'il devient en 1890 propriétaire du parc de l'ancien château de Villeroy, dont la destruction avait commencé à la Révolution de 1789. Il adopte, comme Brongniart, l'année 1735, et situe l'emplacement de la manufacture dans l'enceinte du domaine seigneurial proche de Mennecy, s'appuyant sur des textes d'archives et sur des tessons découverts dans le parc : "deux douzaines de pommes de cannes ou de manches

de couteau, dont l'un marqué DV en bleu ainsi que des fragments de creusets de briques presque vitrifiées et de scories aux vives couleurs".

Toutefois, il fait précéder la fabrication de la porcelaine par celle de la faïence, connaissant l'existence d'une pinte datée de 1738, ornée des armes des Villeroy et signée DV (1), et ayant trouvé un fragment de faïence, également marqué, dans les ruines du château ainsi que de nombreux débris dans le sol près des communs.

Chavagnac et Grollier, quelques années plus tard, en publiant une sentence inédite du Bureau du Commerce, datée du 15 mai 1748 et prononcée à l'encontre de F. Barbin, remettent en question les éléments historiques apportés par A. Darblay.

En voici le texte original :

"Procès-verbal du Conseil du Commerce. 15 mai 1748.

"M. Rouillé a terminé son rapport en disant que le sieur François Barbin, demeurant rue Charronne, fauxbourg Saint-Antoine à Paris, avait représenté que depuis quatorze ans il s'était appliqué à la fabrique de la porcelaine, et qu'il y employait journellement tous ses soins et son industrie, n'ayant d'autre but ni ambition que d'exceller en ce genre, qu'il avait réussi dans son entreprise, qu'ayant tenu manufacture dans ladite rue de Charronne, pendant quatorze années au bout desquelles on lui avait saisi et vendu ses porcelaines, il avait été obligé de solliciter auprès de M. le duc de Villeroy un emplacement dans sa

(1) Cette pièce fait partie des collections du musée national de Céramique.

terre de Villeroy, pour y travailler sous la protection de la cour. Il a ajouté que n'ayant jusqu'à présent reçu aucune récompense pour les soins et l'assiduité qu'il avait eus à porter sa porcelaine au degré de perfection, il a observé que la vivacité des couleurs étant nécessaire pour l'entière perfection desdits ouvrages, il avait besoin de mains habiles pour appliquer les dernières couleurs, mais que l'éloignement de Villeroy où il avait la permission de travailler le privait d'avoir à son gré d'excellents peintres, et il a demandé qu'il lui fût permis de faire construire un fourneau en sa maison rue de Charronne, faubourg Saint-Antoine, pour avoir commodément les peintres. Il a enfin ajouté qu'il résulterait de cette permission un avantage pour le public, par la facilité qu'il aurait de donner ses ouvrages à meilleur compte.

"M. le rapporteur ayant observé que le sieur Charles Adam ayant obtenu un privilège à l'effet de fabriquer exclusivement à tous autres la porcelaine façon de Saxe, et que la demande dudit Barbin ne pouvait être accordée sans intéresser essentiellement l'entreprise dudit Adam... MM. les commissaires ont été de sentiments unanimes de rendre un arrêt qui, en ordonnant l'exécution de l'arrêt accordé au sieur Charles Adam, défend audit sieur Barbin et à tous autres de former aucun nouvel établissement dans la ville, faubourgs de Paris, etc.".

Forts de ces nouvelles données, Chavagnac et Grollier avancent alors la théorie suivante : "Il serait donc naturel qu'en 1734 François Barbin, entrepreneur d'une manufacture de faïence à Villeroy, incité par les succès obtenus à Chantilly, depuis dix ans environ, voyant en outre la faïence sur le point d'être détrônée par la porcelaine

et désirant utiliser ses connaissances de céramiste et la protection dont le favorisait le Duc de Villeroy, installe des ateliers et des fours à Paris rue de Charronne, comme il le dit. Nous pouvons penser aussi que cela ne l'empêchait pas d'aller surveiller sa faïencerie de Mennecy, et que, reconnaissant à son protecteur, il ait continué, même à Paris, à marquer ses porcelaines DV... Il est tout naturel que C. Adam ait usé des prohibitions contenues dans les arrêts de 1745 et 1747 pour supprimer une concurrence qu'il jugeait, à juste titre, redoutable... Telles sont les raisons pour lesquelles nous avons inscrit en tête de cette étude :

rue de Charonne : 1734-48
Mennecy-Villeroy : 1748-73..."

A notre tour, lorsque nous nous sommes intéressée à la porcelaine de Villeroy, nous avons voulu approfondir les recherches de nos prédécesseurs.

Nous avons tout d'abord été frappé par les contradictions résidant dans le procès-verbal du Bureau du Commerce. De plus, nos investigations dans les archives locales et nationales nous ont mis entre les mains de nombreux documents totalement inédits, à la lumière desquels il apparaît que, de 1737 à 1748, Barbin n'a pas "tenu manufacture" rue de Charonne à Paris mais a fabriqué de la faïence et de la porcelaine à Villeroy, dans l'enceinte du domaine ducal.

Puis, en 1750, il déménage et installe ses fours à Mennecy, petit bourg proche du château de Villeroy.

Il y a donc eu deux manufactures de porcelaine sous l'autorité de la famille Barbin, la première à Villeroy, la seconde à Mennecy, et nous proposons les dates suivantes :

- Villeroy : 1737-1748
- Mennecy : 1750-1773.

François Barbin et la rue de Charonne de 1734 à 1748

Qui est donc François Barbin ?

Si l'on en croit les termes de ce procès-verbal du Bureau du Commerce, précédemment cité, nous trouvons alors les informations suivantes :

- François Barbin fabrique avec succès de la porcelaine depuis 1734 dans sa manufacture, rue de Charonne à Paris.

- En 1748, ses porcelaines ayant été saisies et vendues, il obtient l'autorisation du Duc de Villeroy de s'installer à Villeroy où, ayant "la permission de travailler", il peut continuer la fabrication de la porcelaine "sous la protection de la cour".

- Mais la difficulté de recrutement de peintres expérimentés (due à l'éloignement de Paris) lui rend nécessaire la construction d'un "fourneau" à Paris rue de Charonne où il pourra alors faire décorer ses porcelaines par un personnel habile, et les vendre ainsi à meilleur compte.

Nos recherches personnelles nous ont, par contre, amené à découvrir un aspect quelque peu différent de la vie de François Barbin.

François Barbin est né probablement à Paris vers

1689. Il était le fils du menuisier François Barbin, maître tourneur et de Jeanne Chancelé.

De 1705 à 1715, il habite chez ses parents rue et paroisse Sainte-Marguerite, faubourg Saint-Antoine. C'est dans ce quartier privilégié, célèbre au XVIIIème siècle pour son industrie du meuble, qu'il fait son apprentissage de menuisier.

En 1715, il épouse Marie-Marguerite Bertrand, fille d'un cordonnier et veuve d'un tailleur d'habits. Dans le contrat de mariage, Barbin est qualifié de tourneur en menuiserie. Les biens de la future épouse s'élèvent à la modeste somme de 550 livres et ne consistent qu'en "habits meubles linge hardes et ustanciles de ménage".

Les deux futurs époux sont issus et appartiennent donc à cette catégorie sociale des petits artisans sans fortune et sans instruction - ils ne savent même pas écrire - qui peuplent les faubourgs parisiens.

Quatre enfants naissent de cette union : Etienne-François, Jean-Baptiste, Marie-Angélique et Marie-Marguerite. Ils joueront tous un rôle plus ou moins actif dans les affaires familiales. Nous ignorons leur lieu de naissance, car de 1715 à 1734, nous perdons totalement la trace de la famille Barbin.

En effet, nous ne pouvons donner le moindre renseignement sur la vie et les activités professionnelles de Barbin entre 1715 - année de son mariage - et 1734, époque où il s'établit "marchant fayencier porselainier" rue de Charonne à Paris.

Reste-t-il durant cette période au faubourg Saint-Antoine où il peut exercer aisément son métier de menuisier ? Est-ce dans ce quartier qu'il acquiert les connaissances nécessaires lui permettant d'abandonner le travail du bois pour celui de la terre ? C'est possible, car c'est surtout au "fauxbourg" que se groupent peu à peu au XVIIIème siècle potiers de terre, carreleurs, faïencier et marchands de la corporation, dont le nombre va s'accroître considérablement dans la seconde moitié de ce siècle.

Artisans ou entrepreneurs, ils habitent pour la plupart rue de la Roquette ou les rues avoisinantes.

Auteurs d'une production importante, qui est peu parvenue jusqu'à nous, ou qui en l'état actuel des recherches est encore mal connue, ils contribuent ainsi à l'essor céramique contemporain.

Barbin, en demeurant au Faubourg Saint-Antoine, a donc les moyens de s'initier aux secrets de son nouveau métier.

Cette hypothèse n'exclut naturellement pas la possibilit d'un apprentissage dans d'autres centres céramiques, soit en province ce qui expliquerait l'absence à notre connaissanc de documents parisiens le concernant entre 1715 et 1734, soit aux environs de Paris - on pense à Saint-Cloud et même à sa succursale du Faubourg Saint-Honoré, ou à Chantill Il est bien regrettable de ne pas avoir plus de précision sur cette période de formation qui joue à nos yeux un rôle très important. Elles nous auraient permis d'apprendre dans quelles conditions Barbin est devenu faïencier et

a eu en sa possession le secret de la porcelaine tendre, dont la fabrication ne s'improvisait pas, mais nécessitait des connaissances techniques très approfondies. C'est d'ailleurs le cas de nombre de nos porcelainiers, qui ont beaucoup voyagé et travaillé dans différentes manufactures souvent sans laisser trace de leur passage, ni dans leurs oeuvres, ni dans les archives locales, ce qui ne facilite pas les recherches.

Le 15 septembre 1734, François Barbin "marchant fayencier porselainier" et sa femme M. M. Bertrand achètent moyennant la somme de 4.000 livres dont la moitié payée comptant et le reste en rente annuelle de 100 livres, une maison située rue de Charonne, paroisse Sainte-Marguerite, faubourg Saint-Antoine à Paris.

La maison nouvellement acquise est de peu d'importance. Elle ne se compose en effet que d'une pièce par étage : "... salle basse boutique chambre et grenier au-dessus... et une portion de terrain en marais..." La superficie de la maison et du terrain est de 250 mètres carrés environ.

François Barbin ne va pas garder la maison dans son état primitif. Il décide de l'agrandir et fait exécuter des travaux importants entre 1736 et 1738. "Edifiée à neuf depuis peu", la maison, en octobre 1738, comporte deux corps de logis qui communiquent entre eux et qui donnent l'un sur la rue de Charonne, l'autre - en aile - sur une cour intérieure. Le coût de la construction s'élève à 13.217 livres, dont 9.000 livres payées par les Barbin "de leurs deniers sans emprunt".

Différents plans au XVIIIème et au XIXème siècles permettent de localiser cette habitation, isolée à ses débuts, au milieu des jardins et des marais qui composaient alors la majeure partie de ce quartier. Cette maison existe toujours. Elle correspond au numéro actuel 33 de la rue de Charonne. Plusieurs descriptions détaillées s'échelonnent de 1738 à 1850 ; les bâtiments ont subi peu de modifications en l'espace d'un siècle, sinon dans l'agencement intérieur.

Installés définitivement dans leur nouvelle demeure en octobre 1738, les Barbin n'occupent que quelques pièces, et louent le reste du bâtiment.

Maison de rapport, va-t-elle servir également de lieu professionnel ? Quelles activités Barbin y a-t-il donc exercé ?

Dans une douzaine d'actes notariés parisiens concernant cette période 1734-1748, Barbin est qualifié, dans l'ensemble, "marchand fayancier porselainier demeurant rue de Charonne à Paris".

A cette qualification nouvelle et précise, il faut ajouter les descriptions détaillées de la maison, durant ces quatorze années. Aucune mention n'est faite d'une installation céramique quelconque, et détail important, l'absence de porte cochère interdit formellement tout entrée de charrette et toute livraison de matière à faïence ou à porcelaine.

Voici qui éclaire d'un jour nouveau le problème, et à moins que d'autres documents viennent par la suite modifier ces données, on est bien obligé d'admettre le

fait que Barbin n'a pas fabriqué de la porcelaine rue de Charonne, de 1734 à 1748.

Il reste cependant à tenter d'expliquer pourquoi Barbin a indiqué dans sa requête qu'il "a tenu manufacture" rue de Charonne durant cette même période.

Maintenant que l'histoire de cette rue de Charonne est mieux connue, il ne semble plus guère possible de donner au terme "tenir manufacture" son sens absolu. Comment dès lors trouver une explication satisfaisante ?

Il faut tout d'abord se montrer prudent à l'égard de telles requêtes qui sont souvent paradoxales, d'autant plus que l'original n'est pas connu et que l'on s'appuie sur un rapport du Bureau du Commerce.

Néanmoins, si Barbin a "tenu manufacture" rue de Charonne pendant quatorze ans, il a obligatoirement disposé d'un atelier de fabrication avec au moins un four pour la cuisson des porcelaines et un fourneau pour la décoration. Pourquoi demande-t-il donc, en 1748, la permission de construire ce fourneau qui logiquement doit déjà exister ?

- Barbin aurait-il eu son fourneau détruit lors de la saisie de 1748 ? Il n'est mentionné dans le procès-verbal, que la saisie et la vente des porcelaines. (L'inventaire de cette saisie n'a jamais pu être retrouvé).

- Barbin n'aurait pas fabriqué de la porcelaine dans sa maison rue de Charonne entre 1737 et 1748. En effet,

dans l'arrêt du Conseil d'Etat de 1748 et surtout dans les deux arrêts inédits de 1749, l'existence de cette manufacture parisienne n'est pas mentionnée. Si les interdictions qui y sont contenues, à savoir :

- de former aucun nouvel établissement
- d'employer sans permission des ouvriers venant de Vincennes
- de fabriquer des porcelaines semblables à celles de Vincennes

sont une confirmation de l'existence à un temps donné d'une manufacture de porcelaine dirigée par Barbin, elles ne donnent aucune précision quant à son emplacement.

Un autre point de vue se doit d'être considéré. Barbin chercherait à faire reconnaître officiellement un état de fait qui dure depuis quatorze ans, devant la puissance grandissante de Vincennes.

Des documents postérieurs concernant la manufacture de Mennecy prouvent que les Barbin ont donné du travail à des ouvriers installés à Paris (fleuristes auxquels ils fournissaient la matière, sculpteur, peintres).

Pourquoi alors ne pas envisager que F. Barbin n'ait pas déjà utilisé ce système quand il était installé à Villeroy ? Il n'y a aucune preuve pour l'affirmer, mais n'y aurait-il pas eu, à un moment donné, dans la maison même de la rue de Charonne, un atelier, modeste certes, destiné à décorer les marchandises livrées en blanc de Villeroy, d'autant plus qu'à partir de 1744 il n'y a plus de peintre à la manufacture ?

L'histoire de ces artistes, décorateurs en chambre, dont il faut retrouver l'origine chez les peintres verriers, reste encore à connaître pour une bonne partie du XVIIIème siècle. Sans vouloir leur attribuer a priori autant d'importance qu'à leurs homologues allemands - les fameux Hausmaler - on ne peut cependant ignorer leur existence et le rôle qu'ils ont joué dans la production porcelainière française de l'époque.

Cette hypothèse peut donc être éventuellement retenue et expliquerait, dans un sens restreint, le terme de manufacture donné par Barbin à sa maison de la rue de Charonne.

La Manufacture de Villeroy
(1737-1748)

Parallèlement, durant cette même période ou presque, nous trouvons François Barbin installé à Villeroy et Maître d'une manufacture de faïence et de porcelaine.

Villeroy doit sa renommée à son château et à ses propriétaires, les Neufville de Villeroy, qui, bien que de noblesse relativement récente, sont de grands serviteurs du royaume.

Au XVIIème siècle, le hameau de Villeroy dépendait de la paroisse de Mennecy, et consistait en quelques maisons et en la demeure seigneuriale construite le siècle précédent.

Au XVIIIème siècle, les habitants de Villeroy, - les textes sont éloquents à ce sujet - sont tous domiciliés au château : il s'agit en majorité du personnel domestique, mais également des artisans tels que le meunier, le charpentier, le vitrier ou le serrurier qui, non seulement, sont au service du Duc mais encore tiennent boutique et travaillent pour les habitants de Mennecy ou des environs proches. Ainsi, une forge, une cimenterie, une menuiserie, "le chantier du charpentier" et "la boutique du vitrier" sont installés dans les communs ; il y a même une auberge.

François-Louis de Neufville, Marquis de Villeroy (1), hérite du domaine en 1716, lors de son mariage avec Marie-Renée de Montmorency-Luxembourg. L'union ne dure que quelques années. Le ménage, sans postérité, se sépare en 1722.

Devenu quatrième duc de Villeroy en 1734, à la mort de son père, Pair de France, Capitaine de la première Compagnie des Gardes du Corps de sa Majesté, François-Louis de Neufville n'habite guère son château (2). Celui-ci fait pourtant l'admiration des historiens de l'époque, non pour son architecture, mais pour la magnificence de la décoration intérieure, la richesse du mobilier et la beauté de son parc. Le Duc le "réserve pour des Seigneurs ou autres personnes de distinction". Il y reçoit - conservant la tradition de ses pères - le Roi en 1743, venu de Fontainebleau chasser le cerf. "Villeroy est une belle et grande maison, bien meublée" écrit le Duc de Luynes en cette occasion, "grand nombre de domestiques tous à M. de Villeroy, très bonne chère et un service fort aisé".

Proche du château est situé le village de Mennecy sur les bords de la riviève d'Essonne. Petit bourg distant

(1) Né le 13 octobre 1695, il est le fils de Louis-Nicolas de Neufville et de Marguerite Le Tellier de Louvois, donc le petit-fils, du côté paternel, du Maréchal François de Villeroy, compagnon de jeu de Louis XIV et gouverneur de Louis XV, et du côté maternel du célèbre ministre Louvois.
(2) Il réside à Paris dans son hôtel de la rue de Varenne, et occupé actuellement par le Ministère de l'Agriculture.

d'une lieue de Corbeil, on y compte 133 feux et environ 600 habitants. La majeure partie de la population est rurale, mais se compose également d'artisans et de marchands. L'importance de Mennecy est surtout due à la proximité du château de Villeroy. L'entretien des bâtiments, du parc et des terres avoisinantes (le Duc de Villeroy est en effet le plus grand propriétaire foncier de la commune) procure du travail à ses habitants.

Jusqu'à l'arrivée de F. Barbin, il ne semble pas qu'il ait existé d'industrie locale. Certes l'Essonne est réputée depuis le siècle précédent pour ses moulins. Puis au XVIIIème siècle s'implantent, avec l'autorisation du Duc de Villeroy, trois manufactures de limes et de cuivre doré ; l'une d'elles reçoit même un privilège royal en 1738. Enfin, après 1750, la tourbe sera exploitée. Ce sont de petites entreprises fondées par des hommes d'affaires parisiens ; la main d'oeuvre est locale, la majorité de la population du duché étant faite de "gagne-petit" qui arrivent difficilement à vivre du produit de leurs terres et qui sont à l'affût de nouvelles ressources pour se nourrir.

En ce qui concerne Barbin, la région comporte en elle-même suffisamment d'avantages pour l'attirer :

- la proximité de l'eau - l'Essonne - indispensable pour la préparation des matières,

- l'abondance du combustible due aux forêts avoisinantes,

- le recrutement aisé d'une main-d'oeuvre permanente ou

temporaire, quoique non spécialisée,

- des moyens de communication directs entre Mennecy et Paris par une voie carrossable rejoignant à Ris-Orangis la route de Fontainebleau-Paris.

Barbin va donc trouver sur place certaines conditions favorables à l'exploitation et au développement de son entreprise ; l'activité économique y est encore modeste et jusqu'alors essentiellement agricole, mais l'industrie n'est ici qu'à sa naissance.

Nous ignorons dans quelles circonstances le Duc de Villeroy et F. Barbin ont été amenés à se connaître, et dans quelles conditions Barbin est venu s'installer à Villeroy - est-ce à la demande personnelle du Duc ou sur son autorisation ? Dans aucun des papiers personnels de Villeroy et de Barbin que nous avons pu consulter et qui couvrent tout le XVIIIème siècle nous n'avons jamais trouvé la moindre trace d'une quelconque tractation entre ces deux personnages.

Le nom de F. Barbin apparaît pour la première fois le 19 janvier 1737 dans les registres paroissiaux de Mennecy parrain du fils du menuisier, il est alors qualifié "fabriqua de faillance et de porcelaine " de cette paroisse.

En novembre et décembre de cette même année, il est "maître de la manufacture de Villeroy" ou "maître manufacturi de porselaine demeurant au château de Villeroy".

Se basant sur ces sources manuscrites, il faudrait donc donner la date de 1737 comme celle de la fondation de la Manufacture. Il doit cependant exister un certain écart dans le temps entre l'arrivée de Barbin à Villeroy et sa présence officielle, présence qui constitue plutôt une confirmation de son installation. Dater avec exactitude

les débuts de l'entreprise est donc délicat. Jusqu'où peut-on remonter cette date ? Quelques mois, une ou plusieurs années ?

Faute de preuves suffisantes, il paraît raisonnable de se baser uniquement sur les textes précédemment cités. Nous adoptons donc, dans l'état actuel de la question, l'année 1737 comme celle de la fondation de la manufacture de Villeroy, tout en ayant la ferme conviction que Barbin vint s'établir dans le courant de l'année 1736 et peut-être même avant.

Il habite, nous le savons par trois actes notariés et une sentence de justice, en 1737 au Château de Villeroy et en 1743, 1743 et 1748 en la manufacture de Villeroy, proche de Mennecy.

Faut-il en déduire que la Manufacture est située dans l'enceinte du château ?

C'est ce que certifient de sérieuses sources manuscrites et bibliographiques de l'époque.

- Un inventaire de la "Manufacture de porcelaine de Villeroy établie à Mennecy", datant du 2 août 1762 mentionne ... "un millié de pièces ou environ tant en fayance en biscuit anciennement faittes à Villeroy lorsque lad. manufacture y était établie que pièces de porcelaine..."

- L'Etat des Manufactures et des produits de terre de la généralité de Paris (1745-1750) signalant :

qu' "il y a... dans la généralité... neuf manufactures de porcelaines et faïence, savoir : ... Une à Villeroy qui a été célèbre dès le commencement et qui est actuellement très médiocre..."

- Les écrits de l'Abbée Lebeuf, historien bien connu de l'époque, précisant :

"Il y a dans les dépendances de cette maison une manufacture de faïence".

Son livre date, il est vrai, des années 1754-1758, et à cette époque, F. Barbin a quitté Villeroy depuis quatre ans pour s'installer à Mennecy, mais ces quelques lignes, malgré leur erreur chronologique, n'en conservent pas moins une valeur certaine car mentionnent l'existence, à une période donnée, d'une manufacture au château de Villeroy.

Enfin la découverte de A. Darblay de tessons de faïence et de porcelaine dans le parc, dans les ruines du château et dans le sol près des communs vient renforcer toutes ces données historiques.

Cependant, selon Brongniart, c'est au "lieu-dit les Petites-Maisons à Mennecy-Villeroy" que s'établit la manufacture de Barbin. Malgré des recherches approfondies, nous n'avons pu localiser cet endroit. Brongniart veut-il parler des maisons formant le hameau du Petit-Mennecy, proche du château et en bordure de l'Essonne ? Nous hésitons, car au XVIIIème siècle Villeroy et le Petit-Mennecy semblent toujours avoir été considérés comme deux lieux bien distincts.

Nous ignorons d'où Brongniart tient ces renseignements. Cependant, lorsqu'en novembre 1844 paraît la première édition du Traité des Arts céramiques, la race des Barbin n'est pas éteinte. L'arrière petit-fils de F. Barbin, François-Hubert Barbin est peintre ornemaniste à la manufacture de Sèvres depuis 1815. Est-ce de la bouche de ce dernier que Brongniart obtint ces indications ?

Parmi les manuscrits de Brongniart conservés aux Archives de la Manufacture de Sèvres, nous avons trouvé la note suivante, écrite de la propre main de l'auteur :

" Porcelaine - notes historiques

"... Il existait en 1765 en France plusieurs manufactures de porcelaine toutes porcelaines frittées faites avec des argiles des environs, du sable et un alkalin.

Savoir
celle de Saint-Cloud
de Chantilly
de Villeroy - elle emploie dit Guettard du tripoli
de Vincennes
des Petites-Maisons ? "

Brongniart, donc, à l'époque où il réunit sa documentation, ne semble pas associer la manufacture de Villeroy à celle des Petites-Maisons devant laquelle d'ailleurs il met un point d'interrogation.

Pourquoi donc a-t-il été amené à considérer Villeroy et Petites-Maisons comme une seule et même manufacture ?

Est-ce par l'intermédiaire de François-Hubert Barbin ? Est-ce à l'appui d'autres sources de renseignements que nous n'avons su découvrir et qu'il n'a pas données ? Le problème reste entier et nous regrettons de ne pouvoir le résoudre.

En ce qui concerne l'état des lieux de la manufacture, nous en sommes réduit à des suppositions : les bâtiments doivent être relativement modestes et l'installation quelque peu précaire. Du fait de l'emplacement de la fabrique, Barbin n'a sans doute pu disposer de larges superficies de locaux ou de terrain pour y installer de nombreux ateliers. C'est d'ailleurs probablement une des raisons pour laquelle les textes et les plans de l'époque sont si discrets à cet égard. Un personnel réduit, une production encore limitée, en comparaison avec celles contemporaines des autres manufactures, nous pensons à Saint-Cloud et Chantilly et surtout Vincennes, ou avec celle postérieure de Mennecy, expliquent également la petitesse de l'installation.

Quant à la durée de l'entreprise, l'étude des archives locales pendant la première moitié du XVIIIème siècle fait apparaître très nettement que la manufacture a fonctionné officiellement pendant douze ans, c'est-à-dire de janvier 1737 à novembre 1748.

Le personnel

F. Barbin, aidé de ses deux fils (dont l'aîné va malheureusement mourir rapidement) emploie à Villeroy une quinzaine de personnes en l'espace de douze ans :

- 2 sculpteurs
- 5 peintres
- 1 enfourneur
- 7 ouvriers.

Les chiffres que nous donnons sont naturellement approximatifs et ponctuels, car il est pratiquement impossible de connaître le nombre exact des ouvriers qui ont travaillé à Villeroy et la durée de leur séjour. De plus, certains restent trop peu de temps pour laisser trace de leur passage. Enfin, ce recensement n'est pas complet. Il faut ajouter tous ceux qui, irrégulièrement, lorsque le travail l'exige ou le besoin de gagner quelque argent se fait sentir, abandonnent leur vigne ou leur charrue et viennent offrir leurs bras pour assumer les travaux les plus rudes.

Toutefois l'examen de ces éléments très relatifs donnent les renseignements suivants :

- aucun ouvrier ne reste pendant toute la durée de la Manufacture ;
- un renouvellement complet du personnel s'opère vers 1743, ce qui nous permet de partager en deux périodes la production de Villeroy :

1) 1737 à 1743 : 13 ouvriers
2) 1743 à 1748 : 2 ouvriers

- Sur ces 15 ouvriers :
  - une huitaine environ ne reste qu'un an, les autres entre 4 et 6 ans ;
  - durant la première période, c'est-à-dire de 1737 à 1743, seuls le peintre Nicolas Meunier, le sculpteur Joseph Huet et le "compagnon fayancier" J.-B. Biesse travaillent de façon continue. L'effectif du personnel est en moyenne de 6 ouvriers par année, dont 3 peintres pour les deux premières années, 2 peintres en 1739 et 1 peintre de 1740 à 1744.
  - durant la deuxième période, il n'y a ni sculpteur ni peintre mais seulement deux ouvriers.
  - à l'exception d'un seul, aucun des ouvriers, qualifié ou non, n'est de la région.
  - dans l'ensemble, leurs origines ou leur formation sont inconnues et après leur passage à Villeroy, nous perdons complètement leur trace.

L'effectif du personnel est donc restreint. L'isolement de la manufacture, l'exiguité de l'intallation, des salaires souvent impaysé n'engagent guère le séjour prolongé des artistes.

La production

Porcelaine "frittée", sans kaolin, telle est la première caractéristique de la porcelaine de Villeroy.

Cette fabrication s'est faite conjointement avec celle de la faïence.

C'est d'ailleurs un phénomène permanent dans l'histoire de la pâte tendre. La fabrication de la porcelaine appartient bien souvent à des faïenciers. Florence, Rouen, Saint-Cloud, Sceaux ou Bourg-la-Reine n'échappent pas à cette règle.

Nous ne connaissons aucun inventaire de la manufacture de Villeroy, mais les sources écrites auxquelles nous nous sommes référée pour connaître les circonstances de sa fondation et les fouilles d'A. Darblay font état de cette production faïencière.

Le pot à eau et le pot à surprise du Musée national de Céramique, datés respectivement de 1738 et 1757, dont le décor est un hommage aux Villeroy, ne laissent subsister aucun doute à ce sujet.

Une assiette, faisant partie également des collections du musée national de Céramique, porte un décor de lambrequins en camaïeu bleu et au revers la marque DV.

L'absence d'inventaire donc, ou de livre de compte, permet difficilement de définir l'importance de la production de porcelaine tendre.

Les débuts ont dû être prometteurs, si l'on en croit le Mémoire des Intendants datant des années 1745-1750, précédemment cité. Il s'agit d'une enquête faite à la demande du contrôleur général Orry sur l'état des Manufactures de la généralité de Paris "... Une à Villeroy qui a été célèbre dès le commencement..."

Les obstacles néanmoins n'ont pas manqué : absence de main d'oeuvre spécialisée, fabrication hasardeuse, moyens financiers incertains.

Si la situation privilégiée de Barbin le libère de certaines charges - son nom n'est jamais mentionné sur les rôles d'imposition de l'époque - de multiples échéances surgissent constamment. Il emprunte d'un côté pour payer de l'autre.

La réussite est cependant certaine puisque le fonds de la manufacture est estimé en 1750 à 12.000 livres, et en 1749, C. Adam se plaint que les ouvrages de Barbin "... se vendent comme provenant de la manufacture de Vincennes".

Les carnets d'Hellot et de Caillat conservés aux archives de la Manufacture de Sèvres renseignent sur la composition de la pâte et de la couverte de la porcelaine de Barbin, mais ce en 1753.

A Villeroy, Barbin utilise au début le même procédé qu'à Chantilly : la couverte est stannifère, donnant à la pâte une belle blancheur unie, sur laquelle le décor peint revêt une forte intensité. Puis apparaît une pâte translucide, à couverte plombifère, pouvant tromper parfois un oeil averti.

Dans les deux cas, si les pièces ne sont pas marquées, on est tenté de les attribuer soit peut-être à Saint-Cloud, très souvent Chantilly et même à Vincennes.

A cette couverte stannifère correspond, presque toujours, la marque DV peinte en majuscule et en différentes couleurs : bleu, vert, rouge, manganèse ou noir. Ces initiales sont soit simplement accolées, soit séparées par un, deux ou trois points.

Cette même marque peinte est également utilisée, mais exceptionnellement semble-t-il, sur des pièces à couverte plombifère.

La marque peinte appartiendrait donc à la production de Villeroy, la marque en creux correspondrait à celle, ultérieure, de Mennecy.

Confirmation en est faite par l'expression stylistique de l'oeuvre de Villeroy.

Les sources iconographiques sont, à leur début, sino-japonaises, qu'il s'agisse de décor peint ou de ronde-bosse.

A cet académisme extrême-oriental, succède peu à peu une orientation vers le grotesque - qu'il s'agisse de chinoiseries, de figures "à la Callot" ou de "cris de Paris". C'est le règne du fantastique et de la fantaisie pure. On est étonné de l'immense variété des sujets.

Le retour au classicisme se manifeste par l'allégorie et le réalisme, annonçant la grande production de Mennecy.

Villeroy suit bien, à sa manière, l'évolution du style de l'époque. Sa personnalité, son imagination, sa maîtrise technique placent cette manufacture à un niveau concurrentiel face à de sérieuses rivales françaises ou étrangères.

La fin de l'entreprise

L'année 1748 tient une place importante. Le succès grandissant que connaît la pâte tendre chez une clientèle riche et raffinée, incite nos céramistes à substituer de plus en plus sa fabrication à celle de la faïence, d'autant plus que les procédés de cette fabrication - s'ils restent encore secrets - commencent à faire l'objet de tractations. Les privilèges de la Manufacture de Vincennes, qui a compris toute la valeur de cette production, voulant mettre un terme à une concurrence qui lui serait néfaste, n'empêchent pas quelques céramistes, fort habiles et jouissant généralement d'une protection puissante, de tenter d'obtenir une autorisation royale dans le but d'exploiter leurs connaissances. Ainsi, en 1748, Hebert et Barbin à Paris, Chapelle à Sceaux présentent-ils chacun une requête dans ce sens.

Dans le cas précis de Barbin, le dessein personnel de développer une fabrication pleine de promesses mais limitée dans son expansion par un manque de main d'oeuvre spécialisée, ou la volonté du Duc de Villeroy qui ne souhaite pas contester l'autorité royale, l'incitent à quitter Villeroy et à trouver un nouvel établissement.

Le refus brutal du bureau du Commerce et les défenses plus nuancées du Conseil d'Etat lui interdisent définitivement de s'installer à Paris. Il fixe son choix à Mennecy, qu'il connaît bien, où l'éloignement des autorités le tiennent à l'écart de toute surveillance ou de tout contrôle.

C'est probablement à la fin de l'année 1748 que la Manufacture de Villeroy ferme ses portes. Le dernier indice d'activité apparaît dans un acte notarié de novembre 1748. La fermeture de la fabrique n'a pas dû poser beaucoup de problèmes.

Depuis 1744, il n'y a plus que deux ouvriers. Le fils de François Barbin, Jean-Baptiste, a quitté le lieux pour s'installer à Vaugirard, petit village situé au sud de Paris et y fonder, sans succès d'ailleurs, une manufacture de porcelaine et faïence.

En 1749, François Barbin et son épouse, Marie Marguerite Bertrand, s'installent à Mennecy et deviennent propriétaires d'une maison.

En 1750, ils s'associent avec leur gendre et fondent une manufacture de porcelaine "ditte de Villeroy établie au village de Mennecy".

Une nouvelle aventure commence.

FIN

1737	3 peintres 1 sculpteur 3 ouvriers	7
1738	3 peintres 1 sculpteur 2 ouvriers	6
1739	2 peintres 1 sculpteur 2 ouvriers	5
1740	1 peintre 1 sculpteur 2 ouvriers	4
1741	1 peintre 1 sculpteur 2 ouvriers	4
1742	1 peintre 1 sculpteur 4 ouvriers	6
1743	1 peintre 1 sculpteur 5 ouvriers	7
1744	ni peintre ni sculpteur 2 ouvriers	2
1745	2 ouvriers	2
1746	2 ouvriers	2
1747	2 ouvriers	2
1748	2 ouvriers	2

ANNEXES

29 avril 1749. Extrait des Registres du Conseil d'Etat

A.N. 01 2059

"... Le Roy s'étant fait représenter l'arrêt de son Conseil du 24 juillet 1745.....
celuy du 6 août 1748 qui a confirmé le privilège dud. Adam, et fait deffense au nommé Barbin, et à tous autres, de former aucuns nouveaux Etablissements pour travailler à la Porcelaine, les a Restrains à n'en pouvoir faire que dans les qualités portées aud. arrest et leur deffend d'employer dans leurs ateliers les ouvriers qui auront travaillés (sic) à Vincennes, le tout sous les peines y portées ; Et celuy du 28 juillet 1749 (1) portant encore deffense sous les mêmes peines, à ceux qui font travailler en porcelaine et à tous autres de faire fabriquer et peindre des fleurs de porcelaine à l'imitation des fleurs naturelles ; Et sa Majesté voulant pourvoir à l'execution de ces arrêts soit suivre avec l'acceleration necessaire.... .

Le Roy... a ordonné et ordonne que lesd. arrests des 24 juillet 1745, 6 août 1748 et 28 janvier 1749 seront executés selon leur forme et teneur. Veut sa Majesté que les contestatio qui pourront survenir sur leur execution, ainsi que tout ce qui concerne la manutention du privilège dud. Adam circonstances et dépendances, tant dans la ville que dans la généralité de Paris soit décidé et jugé savoir, pour la Ville fauxbourgs, Banlieux, Prévoté, Vicomté et Ressort

du Chatelet de Paris, par le lieutenant général de Police, à Paris et pour lad. Généralité de Paris par led. Intendant et Commissaire departy en Icelle, sauf l'appel au Conseil Sa Majesté leur attribuant à cet effet, toute Cour Juridiction et Connaissance. Icelle interdisant à toutes ses cours et autres juges. Enjoint sa Majesté auxd. Lieutenant général de Police et Intendant de Paris de tenir la main à ce qu'il ne soit point contrevenu aux dispositions desd. Arrests lesquels et le présent seront exécutés nonobstant oposition ou autres empêchements généralement quelconques, pour lesquels ne sera différé, et dont si aucuns intervienne, sa Majesté se réserve, et à son Conseil, la connaissance, icelle interdisant à toutes ses cours et autres juges."

(1) en fait janvier (erreur)

Janvier-mars 1749. Arrêt du Conseil d'Etat du Roi (Minutes d'Arrêt se rapportant au Dept du Secrétaire d'Etat de la Maison du Roi).

A.N.F.2281

A Versailles le 28 janvier 1749.

"... Sur la Requête présentée au Roi étant en son Conseil par Charles Adam, contenant que sa Majesté a bien voulu luy accorder par arrest de son Conseil du 24 juillet 1745 le privilège de faire et fabriquer dans le château de Vincennes pendant 20 années à compter du jour dud. arrest la Porcelaine façon de Saxe peinte et dorée à figure humaine avec deffenses à toutes sortes de personnes d'en faire et fabriquer de semblable, à peine de confiscation et de 3.000 d'amende et permis de faire leurs autres ouvrages de Porcelaine tant blanche que peinte concurremment avec les autres manufactures qui peuvent en avoir obtenu la permission ; que par autre arrest du Conseil du 19 aoust 1747 Sa Majesté aurait entrautres choses, fais défenses sous peine de 3.000 ₶ d'amende à tous particuliers de tel Etat et condition qu'ils soient, si ce n'est ceux qui ont obtenu des lettres de Privilège, de travailler, n'y faire travailler à la formation d'aucun établissement de Porcelaine, et de construire ou d'entretenir chez eux aucuns fours ou fourneaux propres à la cuisson desd. matières ou peintures sur porcelaine, avec Injonction au S. Lieutenant général de Police à Paris et aux S. Intendants et Commissaires départis dans les provinces de faire faire toutes les fois qu'ils en seront requis par le suppliant, les visites les plus exactes dans les Maisons et endroits où il y

aura lieu de soupçonner quelques Etablissements de cette nature à la destruction desquels il sera procédé sur le champs et ordonné que sur le rapport du procès-verbal les propriétaires desdites maisons ou endroits seront condamnés en lad. amende de 3.000 ℔. Qu'enfin par un troisième arrest du 6 aoust 1748 rendu sur Requête y Insérée de François Barbin, tendante à en qu'il luy fut permis de faire construire en sa maison située rue de Charonne fauxbourg Saint-Antoine à Paris un fourneau propre à la cuisson de la Porcelaine, sa majesté en ordonnant l'exécution des deux précédents arrests et sans avoir égard à la demande dud. Barbin, luy aurait fait très expresses inhibitions et deffenses ainsy qu'à tout autre de former aucun nouvel Etablissement soit dans la ville et fauxbourgs de Paris, soit ailleurs pour travailler à la Porcelaine ; pareilles deffenses faites aud. Barbin et à tous autres entrepreneurs de manufactures de Porcelaine d'employer dans leurs atteliers aucuns des ouvriers qui auront travaillé à Vincennes sans la permission par écrit du suppliant ou de ses cautions, n'y de faire travailler ailleurs que dans l'Enceinte de leurs établissements à peine de 3.000℔ d'amende applicable moitié au proffit dud. Adam et l'autre moitié à celuy de l'Hopital Général de Paris, de confiscation des pates matière et ouvrages qui se trouverront hors lad. Enceinte, et de prison contre les ouvriers ou particuliers chez qui lesd. pates, matières et ouvrages pourront se trouver ; Ordonné en outre sous les mêmes peines de 3.000℔ d'amende contre lesd. Entrepreneurs qu'il ne sera fait dans aucuns desdits Etablissements d'autres sortes d'ouvrages en Porcelaine que celles qui peuvent servir pour la Potterie et platterie, lesquels ne pourront être ornés de fleurs et sculptures ny peintes autrement qu'en façon du Japon, sous aucun

prétexte y mêler des paisages, figures ou dorures dont sa majesté par le même arrest a déclaré entendre que le travail exclusivement réservé à la manufacture dud. Charles Adam ; aussy que de toutes sortes et espèces d'ouvrages de porcelaines en fleur ou en sculpture, avec permission aud. Adam de faire faire toutes les perquisitions et visites qu'il jugera nécessaires pour constater les contraventions qui pourront survenir aud. arrest. Que le suppliant aurait lieu d'espérer qu'à la faveur de ces arrêts, il ne serait point troublé dans son privilège, que cependant nonobstant la signiffication qu'il a fait faire desd. arrests les 5 février, 25 9bre et 5 X^{bre} 1748 tant aud. françois Barbin quaux Srs Chicaneau, Gay et Chapelle avec Sommation de s'y conformer et de représenter au S. Controlleur Général des Finances les lettres patentes et autres titres portant permission de faire et fabriquer de la Porcelaine à fleurs et autres ouvrages dont led. Adam a seul le Privilège, les particuliers n'y ont point encore satisfait et continuent toujours de faire leur fabrication en sorte que leurs ouvrages se vendent comme provenant de la Manufacture de Vincennes à ceux qui n'ont pas asses de Connaissance pour les distinguer, quoy quils soyent d'une qualité bien inférieure ; Et comme le succès de lad. manufacture n'est plus douteux par les grandes et dispendieuses recherches faittes par led. Adam Il luy importe beaucoup de prévenir une concurrence qui ne pourrait quêtre préjudiciable à son Etablissement déjà formé et fort onéreux à ceux qui voudraient entreprendre d'en former de nouveaux. A ces causes requerait led. Adam qu'il plut à sa Majesté sur ce luy pourvoir, vue lad. requêtes, lesd. arrests du Conseil du 24 juille 1745, 19 Aoust 1747, et 6 aoust 1748, ensemble les significations qui en ont été faites auxd. Barbin, Chicaneau, Gay et Chapelle. Et sa Majesté voulant donner

de nouvelles marques de sa protection aud. Adam et ses cautions, assurer de plus en plus leur Etat et prévenir tout ce qui en pourrait retarder le succès, et y apporter des obstacles ; ouy le rapport de S. Demachault Conseiller ord^re au Conseil Royal Controlleur général des finances, le Roy étant en son Conseil a ordonné et ordonne, que lesd. arrests des 24 juillet 1745 (en toutes lettres), 19 aoust 1747 et 6 Aoust 1748 seront exécutés selon leur forme et teneur en conséquence fait itératives inhibitions et défenses auxd. Barbin, Chicaneau, Gay et Chapelle de faire fabriquer, vendre et débiter aucun des ouvrages dont led. Adam a seul le Privilège, à peine de confiscation desd. ouvrages, et marchandises et de 3.000# d'amende ; ordonne sa majesté que dans quinzaine de jours de la signification du présent arrest pour tous délais et sans espoir d'autre, lesd. Barbin, Chicaneau, Gay, Chapelle et tout autres fabriquants de la Porcelaine seront tenus de remettre entre les mains du S. Controlleur général des finances les titres en vertu desquel ils travaillent pour Iceux Vus examinés et rapportés à sa majesté être par elle ordonné ce qu'il appartiendra et faute par lesd. Barbin, Chicaneau, Gay Chapelle et tous autres fabriquans de la porcelaine de représenter lesd. Titres dans led. delay, et iceluy passé, veut sa Majesté que les fours, fourneaux, et autres attiers servant à la fabrication desd. ouvrages soient démis et détruits à la diligence dud. Adam en présence d'un Commissaire au Chatelet de Paris. Enjoint à cet effet au Lieutenant général de Police de laditte ville de lui donner mainforte si besoin est, et de tenir la main à l'exécution du présent avis.

Bibliographie sommaire

A - Sources manuscrites

Archives nationales, Paris : A.N.

Archives de la ville de Paris : A.P.

Archives départementales des Yvelines : A.d.Y.

- Registres paroissiaux de Mennecy : R.P.M.
- Registres de contrôle des actes notariés ou sous seing-privé : C 1724 à C 1729.

Archives de la Manufacture nationale de Sèvres : A.M.N.S.

Minutier central, Paris : Min. cent.

Etude notariale de Mennecy.

Ces sources manuscrites sont classées chronologiquement. Elles permettent ainsi, dans la mesure du possible, de suivre la carrière de François Barbin et de son épouse Marie-Marguerite Bertrand à Paris et à Villeroy de 1715 à 1750.

1714

10 octobre : Consentement et désistement de mariage de François Barbin "tourneur demeurant rue Ste Marguerite, fauxbourg Saint-Antoine à Paris".
Min. cent. Dusart - XXVII-131.

1715

13 janvier : Contrat de mariage de François Barbin "tourneur" demeurant "rue et paroisse Ste Marguerite", faubourg Saint-Antoine à Paris et Marie-Marguerite Bertrand.
Min. cent. Dusart XXVII-133.

1734

15 septembre : Vente par Pierre Rémy Moynet, jardinier, à François Barbin "m^{d} fayancier porselainier" et M.M. Bertrand d'une maison et d'un terrain rue de Charonne à Paris pour la somme de 4.000 livres.
Min. cent. Bronod. L XXXVII.540

16 octobre : Obligation de François Barbin "fayancier en porcelaine... demeurant... rue de Charonne..."
Min. cent. Bronod. LXXXVII-541.

26 octobre : Insinuation de la vente de la maison rue de Charonne. François Barbin : "M^{d} fayencier porselainier..."
A.P. C^{6} 105

1734 (suite)

29 octobre : Saisie de la maison rue de Charonne appartenant au "... Sieur François Barbin m^{d} fayancier porcelainier..."
A.N. Y 3755.

1735

2 juillet : Adjudication de la maison rue de Charonne à "François Barbin marchand fayancier porcelainier..."
A.N. Y 3132

1737

19 janvier : François Barbin "... fabriquant de faillance et de porcelaine de cette paroisse..." (de Mennecy). Il est parrain du fils du menuisier, et ne sait pas signer.
A. d. Y. - R.P.M.

21 janvier : François Barbin "fabriquant en fayance et porceleine... de cette paroisse..."
A. d. Y. - R.P.M.

30 mars : Jean-Baptiste Barbin "fils de françois Barbin fayencier de cette paroisse..."
A. d. Y. - R.P.M.

12 novembre : François Barbin "... Mre de la Manufacture de Villeroy..."
A. d. Y. - R.P.M.

1738

26 mars : Inhumation de "Etienne-François Barbin peintre en porcelaine fils de François Barbin fabriquant de fayence et de porceleine de cette paroisse..."
A. d. Y. - R.P.M.

14 octobre : Constitution de "François Barbin marchand fayancier porselainier... dem^{t} à Paris rue de Charonne"
Min. cent. Jourdain. CXII . 529^{B}

19 octobre : Quittance de "François Barbin marchand fayancier porselainier... dem^{t} à Paris rue de Charonne"
Min. cent. Jourdain. CXII . 529^{B}

1739

7 août : Sentence des Consuls entre "... François Barbin m^{d} fabriquant de porcelaine dem^{t} à Paris, rue de Charonne... et Loison laisne m^{d} bijoutier..."
A.P. $D^{2}B^{6}$

1740

10 mai : Obligation au profit de "... Barbin de Villeroy..."
A. d. Y. C 1726.

1741

15 janvier : Obligation de "... François Barbin m^{d} fabriquant de fayance et porcelaine... demeurant rue de Charonne..."
Min. cent. Boutet. CV-1251.

1741 (suite)

6 mars : Obligation de "... Sieur françois Barbin maitre de la manufacture de Villeroy au profit de Sieur Joseph huette sculteur demeurant à Mennecy..."
A. d. Y. - C 1727

20 juillet : Quittance sous seing-privé de "... Joseph Huet de mennecy à François Barbin de Villeroy..." datant du 11 May 1741
A. d. Y. - C 1727

1742

11 septembre : ... "Barbin et sa femme de Villeroy..."
A. d. Y. - C 1727

1743

3 aoust : Obligation de "... Barbin de Villeroy..."
A. d. Y. - C 1728

4 novembre : Sentence par défaut contre "... le Sieur Barbin Maistre et Marchand fayencier dem^{t} en la Manufacture de fayance de Villeroy... condamné à payer la somme de 105 livres 6 sols..." à Jean Biesse compagnon fayancier demeurant à Mennecy, somme ... "restante due de toutes les journées par luy faites et employées à faire de la porcelaine..."
A. d. Y. - Audiences sommaires et extraordinaires de l'année 1743.

1746

8 septembre : Obligation de "... françois Barbin marchand fayancier demeurant en la manufacture de pourcelaine et fayance de Villeroy paroisse de Mennecy"
Lefebure notaire de Villeroy

1748

21 janvier : Contrat de mariage de Marie Angélique Barbin fille du "Sieur François Barbin tenant la manufacture de Porcelaine à Villeroy proche Mennecy y demeurant ordinairement..."
Min. cent. Boutet CV 1227.

15 mai : Procès-verbal du Bureau du Commerce
A.N. F 1259

6 Aoust : Arrêt du Conseil d'Etat
A.N. E 2271

1749

28 janvier : Arrêt du Conseil d'Etat du Roi
A.N. E 2281

9 mars : Achat par "... François Barbin marchand demeurant à Paris rue de Charonne... d'une maison size à Mennecy..."
Lefebure notaire de Villeroy.

29 avril : Extrait des Registres du Conseil d'Etat
A.N. D^1 2059.

1749 (suite)

8 octobre : Sentence des Consuls entre "... le Sr Barbin manufacturier de fayance à Vaugirard y dem^t..."
A.P. D^2B^6

1750

25 mars
1er avril
et
15 avril : Trois Sentences des Consuls entre "J.B. Tonnelier ouvrier dans la manufacture de fayance et de porcelaine de Vaugirard..." et ..." le Sr Barbin fils entrepreneur de la Manufacture de Porcelaine et fayance de Vaugirard y dem^t..."
A.P. D^2B^6

11 novembre : Société entre le "Sr François Barbin maitre d'une manufacture de porcelaine et fayance ditte de Villeroy, établie au village de Mennecy près le chateau de Villeroy..."
Min. Cent. : Brelut de la Grange XI 573

1751

29 avril : Délégation de François Barbin pour son fils Jean-Baptiste mis en prison pour dettes envers J.B. Tonnelier peintre en fayance
Min. Cent. Deruelle LXII.424

1752

20 novembre : Sentence des Consuls entre "... le Sr Morblanc m^e maçon... et le Sr Barbin cy devant entrepreneur de la manufacture de porcelaine de Vaugirard..."
A.P. D^2B^6

23 décembre : Transaction entre "... Jean-Baptiste Barbin associé et entrepreneur de la Manufacture de Vaugirard pour Monsieur le Marquis de Fontange... et Sr Jean Gabriel Morblanc, maitre maçon..."
Min. cent. Brelut de la Grange XI 579

Abreviations :

m^d : marchand

m^{re}: maître

B - Sources imprimées

M.D*** : Voyage pittoresque des environs de Paris ou Description des Maisons royales, Châteaux et autres lieux de Plaisance, situées à 15 lieues aux environs de cette ville. Paris, 1755.

Lebeuf (Abbé) : Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris. Paris, Prault 1754/1758.

Luynes (Duc de) : Mémoires sur la cour de Louis XV ; nouvelle édition Paris, Didot, 1861. 17 volumes (Vol. V et Vol. IX)

Brongniart (Alexandre) : Traité des arts céramiques ou des poteries considérées dans leur histoire, leur pratique et leur théorie. Paris, Asselin, 1877, 3ème édition avec notes et additions par Alphonse Salvetat. 2 volumes et un atlas.

Mémoire des Intendants sur l'Etat des généralités dressé pour l'instruction du Duc de Bourgogne. Tome I, Mémoire de la Généralité de Paris, publié et complété par A.M. de Boislisle. Paris 1881, p. 650 à 654.

Darblay (Aymé) : La porcelaine de Villeroy in Bulletin de la Société historique et archéologique de Corbeil, d'Etampes et du Hurepoix, 1897.

Darblay (Aymé) : Villeroy, son passé, sa fabrique de porcelaine, son état actuel. Corbeil, Crété, 1901.

Chavagnac (Comte X. de) et Grollier (marquis de) : Histoire

Pronteau (Jeanne) : Les numérotages des maisons de Paris du XVème siècle à nos jours. Paris, 1966.

Faÿ-Hallé (Antoinette) Fontan (Elisabeth) Le Duc (Geneviève) : Faïences françaises - XVIème-XVIIIème siècle. Catalogue d'exposition. Paris, Grand Palais. 6 juin-25 août 1980.

C - Plans et Terriers

1) Paris, rue de Charonne (1)

- Plans des limites de la ville de Paris, 1724/29 : A.N. Q^{1*} 1099^{161}
- Procès-verbal des plans, 1724/29 : A.N. Q^{1*} 1099^{173}
- Bretez (Louis), Plan de Paris, dit plan de Turgot commencé l'année 1734, dessiné et gravé, sous les ordres de Messire Michel Etienne Turgot... achevé de graver en 1739, Paris, édit. Les yeux ouverts, 1966
- Terrier de Reuilly, 23 Mai 1752 : A.N. S.5609
- Terrier de Reuilly, 25 Novembre 1763 : A.N. S.5611
- Plan de Reuilly : Septembre 1765 : A.N. N III Seine 821/12-45
- Plans de Reuilly, fin XVIIIème siècle : A.N. N IV Seine 16bis et 17
- Terrier de Reuilly, 26 Septembre 1783 : A.N. S.5613
- Ancien sommier foncier, 1809-1854 : A.P. DQ 18-196.
- Cadastre de Paris, plans des maisons reclassés selon l'ordre des arrondissements actuels, 1809-1855 : A.N. F 31^{62}

2) Mennecy-Villeroy (Essonne)

- Plans d'Intendance de la généralité de Paris, plan du château de Villeroy et de Mennecy, 1er Mai 1785 : A.d.Y. C^2
- Coutans (Dom. G.), Atlas des environs de Paris, Paris, 1800 : B.N. ge DD 1375, f° 15 (2)
- Cousin, Plan topographique, Paris 1962 : B.N. Ge B 10.858

(1) Une partie des terrains et des maisons de la rue de Charonne formait le fief de Reuilly et dépendait de l'Ordre du Temple.
(2) Bibliothèque nationale, département des cartes et plans : B.N.

Editorial Note. The following are the captions for illustrations which, regrettably, it has not proved possible to include with this text. Our apologies to the author. It has been considered of value, however, to publish the very detailed captions.

1 Tasse. Porcelaine tendre de Villeroy. Couverte stannifère. Décor polychrome d'enfants de style extrême-oriental. Haut. : 6 cm. Marque peinte en rouge : .D.V. Vers 1740 Inv. : M.N.C. 13.273. Don Marquis de Grollier.

2 Marque de la tasse : .D.V. peint en rouge. Cette marque peinte correspond, en principe, à la production de Villeroy (1737-1748). Ces initiales D.V. rendent hommage au Duc de Villeroy, seigneur du lieu. Elles peuvent s'interpréter de plusieurs façons : Duc de Villeroy, de Villeroy ou duché de Villeroy.
Inv. : M.N.C. 13.273. Don Marquis de Grollier.

3 Bol. Porcelaine tendre de Villeroy. Couverte stannifère. Décor polychrome extrême-oriental "à la branche fleurie", à l'imitation de Chantilly ou de Saint-Cloud.
Haut. : 8 cm. Marque peinte en bleu : .D.V. Vers 1740.
Inv. : M.N.C. 13.260. Don Marquis de Grollier.

4 Détail de la branche fleurie : la régularité et la précision du dessin, la densité et l'éclat de la palette sont le témoignage d'une connaissance approfondie de la technique de la peinture sur porcelaine tendre.

5 Pot à crème couvert. Porcelaine tendre de Villeroy. Couverte stannifère. Décor polychrome "à l'ourson, ou à l'écureuil et à la haie fleurie" d'inspiration extrême-orientale. Ce type de décor remporte un grand succès non seulement chez les porcelainiers européens du XVIIIème siècle (Meissen, Vincennes, Villeroy, ou Chelsea), mais également chez les faïenciers.
Haut. : 6 cm. Marque peinte en rouge : .D.V. Vers 1740.
Inv. : M.N.C. 16.478.

6 Statuette : Chinois assis sur une terrasse rocaille. Porcelaine tendre de Villeroy. Couverte stannifère ? Décor polychrome d'inspiration extrême-orientale : fleurettes et cartouche rocaille, dans le style de Saint-Cloud.
Haut. : 10 cm. Marque peinte en bleu : .D.V. Vers 1740
Inv. : M.N.C. 6.542.

7 Gobelet. Porcelaine tendre de Villeroy. Couverte plombifère. Décor de fleurs en relief polychromes d'inspiration extrême-orientale. En général, le motif de la branche fleurie en relief est réalisé en blanc sur des pièces non marquées ou portant la marque D.V. en creux.
Haut. : 8,5 cm. Marque peinte en bleu : .D.V. Vers 1740.

5 Pot à crème couvert. Porcelaine tendre de Villeroy. Couverte stannifère. Décor polychrome "à l'ourson, ou à l'écureuil et à la haie fleurie" d'inspiration extrême-orientale. Ce type de décor remporte un grand succès non seulement chez les porcelainiers européens du XVIIIème siècle (Meissen, Vincennes, Villeroy, ou Chelsea), mais également chez les faïenciers.
Haut. : 6 cm. Marque peinte en rouge : .D.V. Vers 1740.
Inv. : M.N.C. 16.478.

6 Statuette : Chinois assis sur une terrasse rocaille. Porcelaine tendre de Villeroy. Couverte stannifère ? Décor polychrome d'inspiration extrême-orientale : fleurettes et cartouche rocaille, dans le style de Saint-Cloud.
Haut. : 10 cm. Marque peinte en bleu : .D.V. Vers 1740
Inv. : M.N.C. 6.542.

7 Gobelet. Porcelaine tendre de Villeroy. Couverte plombifère. Décor de fleurs en relief polychromes d'inspiration extrême-orientale. En général, le motif de la branche fleurie en relief est réalisé en blanc sur des pièces non marquées ou portant la marque D.V. en creux.
Haut. : 8,5 cm. Marque peinte en bleu : .D.V. Vers 1740.

8 Pot-pourri en forme de nid d'oiseau. Porcelaine tendre de Villeroy. Couverte stannifère. (le couvercle manque). La forme et la polychromie du décor expriment un réel naturalisme et une étrange fantaisie. Les couleurs - le jaune, le bleu, le vert - semblent avoir coulé dans la couverte, et donnent un effet de marbrure très typique de cette manufacture. Le marron, par contre, semble avoir fait l'objet d'une pose ou d'une cuisson différente.
Haut. : 16,5 cm. Marque peinte en bleu : .D.V. Vers 1740.
Inv. : M.N.C. 2.552.

9 Pot à eau. Faïence de Villeroy. Décor en camaïeu bleu de lambrequins et de croisillons inspirés de Rouen. Armoirie des Villeroy.
Haut. : 24 cm. Marque peinte en bleu en lettres cursives : .D.V. Daté : 1738
Inv. : M.N.C. 6.415.